

Lettres Patentes

1800

la Monnoye de Paris, nous ayent fait  
montrer en eux complaignant que des  
billons qu'ils ont esqui leur viennent  
chaque jour ils ne pourroient bonnement  
faire l'ad. Loy de 3:℥ Supplians que de  
tout le billon qu'ils ont mis et mettront en  
lad. Monnoye alloué a quelque Loy que  
ce soit, nous leur veuillons donner 11:℥ 17:  
pour ce est j<sup>l</sup> que nous par delibération  
de notre conseil ius consideration a ce que  
nous pouvons avoir a faire après pour  
le fait des guerres avons ordonné et ord. ont  
et par ces q<sup>tes</sup> vous mandons et a chacun  
de vous que vous donner et faites donner  
aux d. Changeurs et M<sup>rs</sup> de tour maq<sup>e</sup>  
d'arg<sup>t</sup> qui sera apporté en lad. Monnoye  
esqui aura esté mis et ouvré depuis le commencement  
de l'ouvrage des d. gros deniers blancs a 3:℥  
de Loy jusq<sup>u'</sup> a ce que vous ayez autre mandem<sup>t</sup>  
denours alloué a au lad. Monnoye de Paris 11:℥ 17:

Des ces cy depuis, et semblablement  
des autres jelluzs pris et aies Monnoyes  
des Royaumes la ou bon Semblera de ce  
faict a vous et a chacun de vous, donnons  
pouvoir autorite et mandement. Especial par  
nos lettres. Donné a Paris le premier jour de  
May 1560: par Monseigneur le Regent  
en son Conseil & Chambre.